



Procès-verbal de la séance ordinaire du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école primaire Dollard dûment convoquée et tenue à Trois-Rivières, le 11 décembre 2024 formant quorum sous la vice-présidence de madame Vélany Lafrenière à 18 h 30 à laquelle sont présents :

LES MEMBRES

Peggy Millette	Représentante des parents
Vélany Lafrenière	Représentante des parents
Nancy Boucher	Représentante du personnel enseignant
Marie-Pier Dorval	Représentante du personnel enseignant
Annie Béliveau	Représentante du service de garde
Julie Corbin	Représentante du personnel de soutien

SONT ABSENTES

Anik Paillé	Représentante des parents
Evelyne Prince	Représentante des parents

EST AUSSI PRÉSENT

Jonathan Levasseur	Direction
--------------------	-----------

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Vélany Lafrenière constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

030-CÉ – 24-25-12

CONSIDÉRANT que Monsieur le directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 11 décembre 2024

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école primaire Dollard

IL EST PROPOSÉ PAR Nancy Boucher d'adopter l'ordre du jour en y apportant les modifications suivantes :
Ajout au point 10
a) Projet éducatif Information
b) Programme d'activités en service de garde Information

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



3. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2023

030-CÉ – 24-25-13

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance ;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Pier Dorval d'adopter le procès-verbal du 18 octobre 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTION DE L'ASSISTANCE

Aucune assistance

5. MOT DE LA DIRECTION

- Situation au niveau des ressources humaines :
Problématique au niveau des TES
Les trois corps syndicaux ont été avisés par lettre par leurs membres respectifs. Afin de pallier la situation, trois nouvelles TES ont été embauchées. Le centre de services scolaire nous enverra une psychoéducatrice afin les accompagner et d'accompagner les enseignants qui en font la demande. Une entente a été faite avec le syndicat du soutien scolaire pour donner des heures supplémentaires à trois employés du service de garde.
- Projet éducatif :
- Le comité leadership travaille présentement sur un projet de gestion du temps. Afin de libérer du temps de rencontre, les journées classe pourraient être allongées de quelques minutes. Le projet sera présenté au C.É à une prochaine rencontre.

6. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les membres du C.E. sont invités à consulter les fiches thématiques suivantes :
#9 : Acte d'établissement et critères de sélection de la direction d'établissement
#23 : Budget annuel de l'école ou du centre

7. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

220 boîtes de chocolat ont été vendues. À ce jour, 12 seulement demeurent impayés.

8. PHOTOS SCOLAIRES

Comme nous avons signé un contrat de 2 ans, nous poursuivrons avec Lumo Photo pour l'année scolaire 25-26. La date sélectionnée est le 16 septembre 2025.



9. BUDGET AIDE AUX PARENTS

030-CÉ – 24/25-14

Dû aux grands besoins de notre milieu, il est proposé d'acheter des vêtements d'hiver et/ou de rechange pour certains élèves. Nous verrons à la prochaine rencontre, le budget restant pour prévoir d'autres achats

CONSIDÉRANT le montant de 1335 \$ accordé à l'école Dollard pour l'aide aux parents;

CONSIDÉRANT les besoins des familles de notre école;

IL EST PROPOSÉ PAR _Annie Béliveau d'utiliser le montant de 1335 \$ comme suit :

- Achat de vêtements
- Autre achat et/ou projet si le budget le permet

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. A) PROJET ÉDUCATIF

- **Lecture interactive** : Projet débuté. Avec les résultats de la 1^{re} étape, nous constatons une baisse au niveau des résultats de certains groupes. Une aide supplémentaire sera offerte à ces groupes.
- **Réduire la violence** : Le système de billets d'intervention fonctionne très bien. Il nous permet de cibler les élèves qui ont de plus grands besoins de mettre en place des moyens pour réduire les gestes de violence.
- **Bien-être** : Les enseignants ont reçu une formation d'une nutritionniste. Cela nous permettra de mettre en place de nouvelles politiques et de remettre notre code de vie au goût du jour.

B) PROGRAMME D'ACTIVITÉ EN SERVICE DE GARDE

Mme Annie Béliveau, technicienne en service de garde, fait la présentation du programme d'activité en service de garde dont une copie est annexée à la présente comme en faisant partie intégrante. Ce programme est en lien direct avec notre projet éducatif et sera distribué aux parents lors de l'inscription 25-26 en même temps que les règlements généraux.

11. BUDGET DE L'ÉCOLE, RÉVISION

030-CÉ – 24/25-15

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement doit adopter et transmettre au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son budget révisé de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 24-25 ;



- CONSIDÉRANT** que le budget a été révisé ;
- CONSIDÉRANT** les crédits alloués à l'école par le Centre de services scolaire à ce jour ;
- CONSIDÉRANT** les données financières prévues pour les fonds propres à l'établissement;
- CONSIDÉRANT** que le budget prévoit l'équilibre entre les revenus et les dépenses ;
- CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction de l'école ;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Peggy Millette que le budget révisé de l'école soit adopté et transmis au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'état et la forme qu'il a été présenté et dont une copie est annexée à la présente comme en faisant partie intégrante.

Comme les prévisions de revenus et de dépenses peuvent varier en cours d'année et considérant la transférabilité de certains postes budgétaires, la direction de l'école est autorisée à faire les transferts et les corrections requises dans le cadre du cours normal des opérations financières de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

030-CÉ – 24/25-16

- CONSIDÉRANT** que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement doit adopter et transmettre au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2022-2023 ;
- CONSIDÉRANT** que le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre des mesures dédiées et protégées alloue des montants au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;
- CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy alloue des crédits alloués aux établissements ou alloue des ressources à l'établissement en fonction de choix budgétaires faits par la direction dans le cadre des mesures dédiées et protégées ;
- CONSIDÉRANT** que des ajouts de ressources ont été fait par le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'établissement en fonction de choix budgétaires par la direction et que ces sommes ne font pas parties du budget de l'établissement ;
- CONSIDÉRANT** la liste des mesures dédiées et protégées déposées qui atteste le déploiement de ces mesures / ressources dans l'établissement;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vélany Lafrenière

D'attester que des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées par crédits alloués à l'établissement et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement;

D'attester que des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées par l'ajout de ressources dans l'établissement

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. COMITÉ DE PARENTS

Notre représentante n'ayant pas été présente à la rencontre, aucune information à transmettre.

14. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Les membres du C.E. se consultent et établissent une liste des qualités qu'ils souhaitent pour la direction de l'école Dollard. La lettre sera envoyée au secrétariat général.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

030-CÉ – 24/24-17

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julie Corbin, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 07. .

PRÉSIDENTE

JONATHAN LEVASSEUR
DIRECTEUR